

Amis de la Terre  
Agir pour l'Environnement  
Confédération Paysanne  
FNAB

OGM Dangers  
Objectif Zér'OGM  
Pollinis  
Généérations Futures  
Les Faucheurs Volontaires

Vigilance OGM 46  
UNAF  
Synabio  
Greenpeace

## Communiqué de presse

Paris, le 25 janvier 2024

### **Nouveaux OGM : après le vote de la commission ENVI, le Parlement européen doit s'opposer au projet de dérégulation.**

**Ce mercredi 24 janvier, la commission ENVI du Parlement européen a voté en faveur d'un projet de dérégulation des nouveaux OGM. 13 organisations prévoient une action à Strasbourg pour appeler les députés européens à rejeter le texte lors du débat en plénière prévu le 6 février.**

La Commission ENVI du Parlement européen vient d'adopter le texte de la rapporteure Jessica Polfjård sur les plantes obtenues à partir de nouvelles techniques génomiques (NTG). Cette version du règlement, pourtant largement critiqué pour son manque de fondement scientifique, notamment par l'Anses en décembre (1), aboutira-t-elle aussi à une dérégulation totale de ces nouveaux OGM fragilisant l'agriculture française et niant le droit des consommateurs.

- **Les critères utilisés pour déterminer qu'une plante NTG serait équivalente à une plante conventionnelle (Catégorie 1) n'ont aucune base scientifique.** Les plantes de cette catégorie, prétendument équivalentes aux plantes issues de la sélection conventionnelle, représenteront pourtant la quasi-totalité des plantes obtenues par les NTG (2).
- **Aucune évaluation des risques sanitaires et environnementaux n'est prévue pour les plantes de catégorie 1**, bafouant le principe de précaution. C'est d'autant plus choquant vu l'absence du moindre recul sur la culture de ces nouveaux OGM et les retours d'expérience sur la culture des précédents OGM depuis plus de 30 ans.
- **Les risques de contamination sont élevés et la coexistence entre nouveaux OGM et agriculture biologique et non OGM est impossible** comme elle l'était avec les OGM de première génération.
- **Aucun étiquetage des produits n'est prévu**, niant le droit des consommateurs de refuser d'acheter des aliments et produits OGM.

1. ANSES, « Avis relatif à l'analyse scientifique de l'annexe I de la proposition de règlement de la Commission européenne du 5 juillet 2023 relative aux nouvelles techniques génomiques (NTG) - Examen des critères d'équivalence proposés pour définir les plantes NTG de catégorie 1 » (29 novembre 2023)

2. Bohle, F., Schneider, R., Mundorf, J., Zühl, L., Simon, S., & Engelhard, M. (2023). Where Does the EU-Path on NGTs Lead Us?. Preprints. <https://doi.org/10.20944/preprints202311.1897.v1>

- **Sous couvert de solutions durables, ce projet favorise une agriculture industrielle et un système productiviste mortifère**, dont les agriculteurs sont les premières victimes et les consommateurs les cobayes. Une plante n'est pas en tant que telle durable, c'est le système agronomique en fonction de chaque situation pédoclimatique qui peut être durable.
- La promesse d'interdire la brevetabilité des plantes OGM-NTG n'est qu'un miroir aux alouettes destiné à tromper le public. L'Union Européenne ne peut pas adopter une telle interdiction sans l'accord incertain et obligatoirement très long à obtenir de l'Office européen des brevets qui regroupe aussi des pays non membres de l'Union. De plus une telle modification serait totalement inutile en pérennisant la brevetabilité des techniques NTG qu'il n'est pas prévu de supprimer. La portée d'un brevet sur une technique s'étend en effet à toutes les plantes issues de cette technique. Encore plus scandaleux, la suppression de la traçabilité des "nouveaux OGM" brevetés fera des semences paysannes et traditionnelles qui contiennent naturellement le caractère génétique revendiqué dans le brevet des contrefaçons interdites ou soumises au paiement de royalties !

« Les organisations environnementales et paysannes et les acteurs de la filière alimentaire biologique appellent les eurodéputés à rejeter le projet de règlement en plénière. Il pourrait provoquer un déferlement de plantes génétiquement modifiées en Europe, sans évaluation des risques, sans en informer les consommateurs et mènerait notre modèle agricole un peu plus loin dans l'impasse. »

**Nous appelons la société civile à nous rejoindre lors d'une mobilisation devant le Parlement européen le 6 février pour demander aux parlementaires de rejeter ce projet de règlement et de rendre compte de leur vote aux citoyens européens à la sortie de la plénière !**

**Amis de la Terre** : Christian Berdot, Référent OGM.

**Agir pour l'environnement** : Jacques Caplat, président

**Confédération paysanne** : Laurence Marandola, Porte-parole nationale.

**Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB)** : Daniel EVAIN, Référent OGM

**Génération Futures** : Nadine Lauverjat, Déléguée Générale.

**Greenpeace** : Jérôme Frignet, directeur du programme, Greenpeace France

**OGM dangers** : Hervé Le Meur, Président.

**Objectif Zéro OGM** : Philippe Mouchette, comité de pilotage d'OZO.

**POLLINIS** : Nicolas Laarman, Délégué général.

**SYNABIO** : Didier Perréol, Président.

**Union National de l'Apiculture Française (UNAF)** : Christian Pons, Président.

**Vigilance OGM 46**

**Les Faucheurs volontaires**

**Contacts :**

- Sylvie Colas, secrétaire nationale Conf' : 06 70 31 90 71
- Guy Kastler, commission semences et OGM Conf' : 06 03 94 57 21
- Clément Henry – Relations presse POLLINIS : 07 83 85 97 75